

Séjour du numérique, la FNMR vous rappelle

La vague 2 du couloir imagerie va démarrer au dernier trimestre 2023 avec deux dispositifs totalement différents et indépendants :

- Mise à jour de votre RIS (lien contextuel vers l'examen, envoi du CR validé vers la DRIMbox) ;
- Mise en place d'une DRIMbox, le dispositif de partage national d'images médicale ;

Attention, la DRIMbox est une grande nouveauté et mérite un choix éclairé.

- Il n'est pas obligatoire de choisir la solution proposée par son éditeur de RIS ;
- Il est centré sur l'accès à l'image et joue un rôle crucial dans l'évolution des pratiques de partage des images pour une meilleure prise en charge du patient ;
- C'est une des plus riches et des plus complexes briques du Séjour avec plus de 200 exigences techniques ;
- L'architecture technique est propre à chaque éditeur et peut bien sur impacter la sécurité informatique de votre centre d'imagerie ;

Comment choisir votre DRIMbox ?

- Vérifier la sécurité informatique de l'architecture proposée et de ses conséquences éventuelles sur votre système d'information RIS/PACS) ;
- Quelles sont les fonctionnalités éventuellement proposées en plus de celles liées aux exigences du Séjour ?
- Quelle est sa facilité de déploiement et de mise en service ?
- La DRIMbox peut-elle évoluer rapidement vers de nouveaux cas d'usages et à répondre aux besoins des professionnels de santé et aux exigences de la vague 3 ?
- Montant d'un éventuel coût financier supplémentaire par rapport à la prise en charge de l'Etat ;

Comment choisir son fournisseur ?

- Conseils et accompagnement proposés ;
- Expérience de l'industriel dans le domaine de l'échange et partage en imagerie médicale :
 - Comment faire en sorte que ce dispositif nouveau et innovant soit efficace dès son déploiement ?
 - Comment répondre aux limites intrinsèques de la DRIMbox ?
 - Quels sont les points clefs permettant l'adhésion des PS à l'utilisation de ce dispositif dès sa mise en place ?